

★ **Service de Protection de la Communauté Juive**

Violences

Incendies

Dégradations

Vandalisme

2009

Rapport

sur l'antisémitisme en France

Menaces

Inscriptions

Courriers

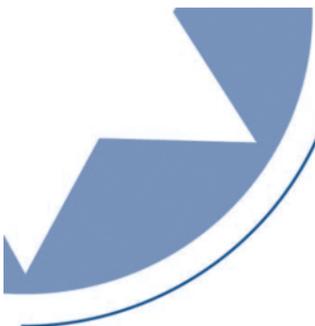
Tracts

Démonstrations injurieuses



WWW.SPCJ.ORG

Service de Protection de la Communauté Juive



WWW.SPCJ.ORG

Le **Service de Protection de la Communauté Juive** a été créé en **1980**, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le **SPCJ** est issu d'une volonté commune du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF), du Fonds Social Juif Unifié (FSJU) et des Consistoires, de protéger la communauté juive dans son ensemble.

Ainsi, les membres du Bureau Exécutif du **SPCJ** sont désignés par les Institutions citées plus haut pour y siéger une fois par mois.

Le Président du **SPCJ** est M. Eric de ROTHSCHILD.

L'existence du **SPCJ** est essentiellement due à la menace terroriste et antisémite qui sévit depuis les années 80. Le **SPCJ** est apolitique et à but non lucratif. Il n'est pas un mouvement de jeunesse, sa vocation exclusive est la **protection de l'ensemble de la Communauté**.

En coopération totale avec les pouvoirs publics (Ministère de l'Intérieur, Préfectures), le **SPCJ** assure la protection des offices dans les synagogues les jours de shabbat ainsi que pendant les fêtes juives. Il intervient également à la demande de différentes associations, afin d'assurer la protection de grands événements communautaires.

Il est dans le domaine de la sécurité, l'unique organe officiel de la communauté.

Par ailleurs le **SPCJ** assure une mission d'**Audit et de conseil en travaux de sécurité** sur les bâtiments communautaires (écoles, synagogues...). En dehors des subventions ministérielles, le **SPCJ** peut accorder des subventions aux associations afin de les aider à financer des travaux qu'il aura préconisés au préalable.

Enfin, le **SPCJ** a mis en place en 2004 un **Département « Ecoles »** chargé de conseiller les directeurs, professeurs et associations de parents d'élèves en matière de sécurité. Ce département peut assurer par ailleurs le recrutement et la formation des agents de sécurité professionnels pour les écoles et bâtiments communautaires.

Depuis sa création, le **SPCJ** recense les différents actes antisémites commis sur le territoire national pour tenir informés les Responsables communautaires de l'évolution de la menace et du danger. Le **SPCJ** recoupe ces informations avec les pouvoirs publics au travers de contacts réguliers avec le Ministère de l'Intérieur.

Devant la montée de ces actes en 2001, le **SPCJ** a créé un **Département « Aide aux Victimes »**. Une ligne verte est joignable 24 heures sur 24 afin de signaler tout acte antisémite ou tout danger immédiat.

Les victimes appelant ce numéro reçoivent assistance et conseil dans leurs différentes démarches juridiques. Par ailleurs, elles peuvent être mises en relation avec des services d'aide psychologique et sociale lorsque cela est nécessaire.

En dehors d'une équipe permanente, les membres du **SPCJ** sont tous bénévoles

Le SPCJ est joignable toute l'année, 24/24 & 7/7 au 0 800 18 26 26



FSJU - CRIF - ACIP - Consistoire Central



SOMMAIRE



www.spcj.org



0 800 18 26 26

RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN FRANCE 2009

Pages 2 & 3 Avant-propos du Président

Pages 4 à 7 Statistiques 2009

- > Actes antisémites répertoriés sur le territoire français du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009
- > Chiffres et graphiques

Pages 8 à 11 Méthodologie et Commentaires sur les statistiques

Pages 12 à 16 Analyse 2009

Pages 17 à 19 Focus sur janvier 2009

Pages 20 à 23 Procédures judiciaires (extraits)



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Pour la seconde année consécutive, nous vous présentons notre rapport sur l'antisémitisme en France sous sa nouvelle forme. Nous ne reproduisons pas ici la liste de tous les actes antisémites répertoriés, mais celle-ci sera consultable sur notre site internet (www.spcj.org <<http://www.spcj.org>>) dans les prochains jours.

Ce rapport a pour vocation de donner une photographie de la situation de l'antisémitisme en France, au travers d'un recensement réalisé en coopération avec le Ministère de l'Intérieur et de l'éclairage fourni dans les commentaires et l'analyse qui complètent ce document.

Comme vous le constaterez, l'augmentation significative des actes antisémites recensés durant l'année 2009 peut légitimement nous inquiéter : 832 actes recensés contre 474 en 2008... Un total de 354 actes ont été répertoriés sur l'ensemble du territoire national pour le seul mois de janvier 2009. Comme chacun le sait, la communauté juive a subi de plein fouet les répercussions de l'opération israélienne contre le Hamas durant ce mois.

En plus des violences et des menaces souvent «revendiquées» comme étant une «réponse» à la situation de Gaza, des groupes faisant partie des cortèges de manifestants anti israéliens se sont rendus devant des synagogues dans plusieurs villes de France afin de crier leur haine en attaquant parfois physiquement nos lieux de culte.

S'il est regrettable que la voie de la contestation anti-israélienne choisie par certains ait été celle-ci, il convient de s'interroger sur les causes profondes des dérives de cette mobilisation du mois de janvier.

Quels messages et quels vecteurs, ont pu faire croire à ces manifestants que le choix de la violence, dirigée en l'espèce contre les juifs de France était légitime et bénéfique à la cause qu'ils prétendent défendre ?

L'analyse contenue dans ce rapport tente par ailleurs de mettre en lumière un certain nombre de conséquences de ces dérives.

Comme les années précédentes, nous publions à la fin de ce rapport des extraits de condamnations judiciaires relatives à des affaires d'antisémitisme, plaidées par les avocats du SPCJ, qui défendent les victimes en contact avec notre cellule de soutien.



Qu'il s'agisse de dissuader d'éventuels agresseurs ou de rassurer des familles sur le fait que l'antisémitisme est pris en compte par les Parquets et que ces derniers n'hésitent pas à utiliser les moyens mis à leur disposition pour condamner le plus fermement les auteurs, nous estimons une fois de plus que ce bilan non exhaustif trouve sa place dans ce rapport.

Nous regrettons cependant qu'après tant d'années, aucune donnée statistique sur les condamnations des actes à caractère antisémite ne soit disponible auprès du Ministère de la Justice et des Parquets. En effet, les seuls éléments dont nous disposons sont issus des affaires plaidées par nos avocats et des informations que certaines victimes nous communiquent.

Cet aspect représente selon nous un axe d'amélioration majeur qui permettrait, en coopération avec les pouvoirs publics, d'appréhender le traitement de l'antisémitisme dans sa globalité.

En conclusion, nous devons garder à l'esprit à chaque fois la dure réalité qui se trouve derrière cette étude statistique.

Ce sont autant de victimes et de familles touchées sur les plans physique et psychologique.

Nous nous devons de continuer à trouver la détermination et l'énergie d'endiguer, de combattre et peut être un jour d'éradiquer ce phénomène.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes - volontaires et professionnels - du SPCJ, pour le travail réalisé dans les différentes missions qui leur sont confiées.

Leur engagement, leur courage et leur maîtrise des situations dangereuses et délicates contribuent sans nul doute à préserver l'intégrité et la liberté d'expression de l'identité juive sous toutes ses formes en France, au sein d'une communauté vivante et florissante pour le bonheur de tous.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric de ROTHSCHILD
Président



STATISTIQUES 2009



ACTES ANTISÉMITES RÉPERTORIÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

TYPOLOGIE DES ACTES 2009

TOTAL 2009

COMPARATIF 2008-2009

EVOLUTION 2002-2009

Service de Protection de la Communauté Juive

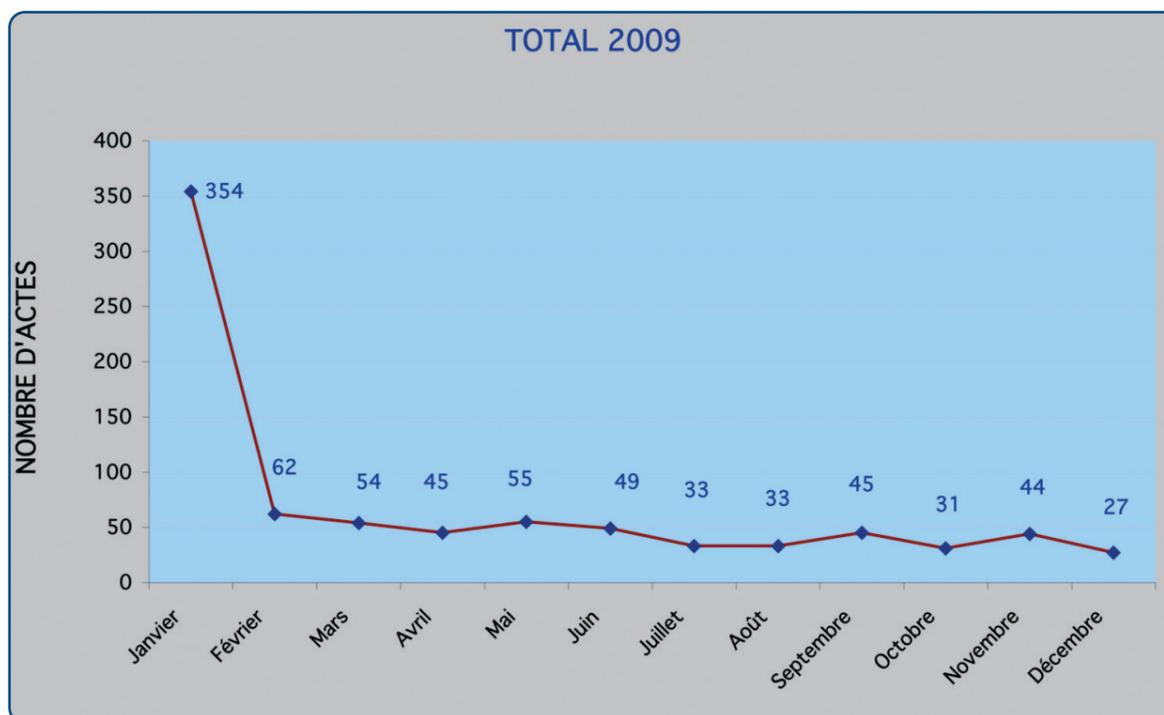
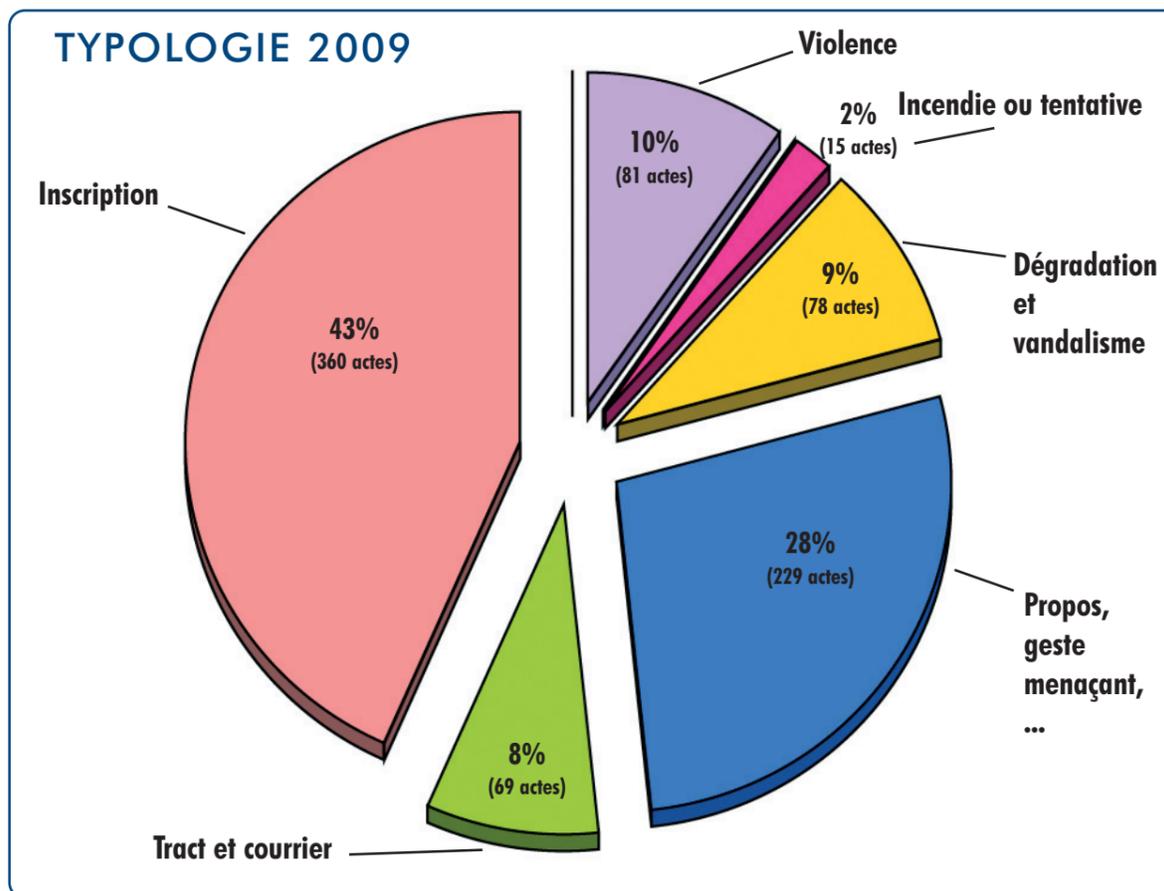
ACTES ANTISEMITES REPERTORIES SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS DU 01 JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009

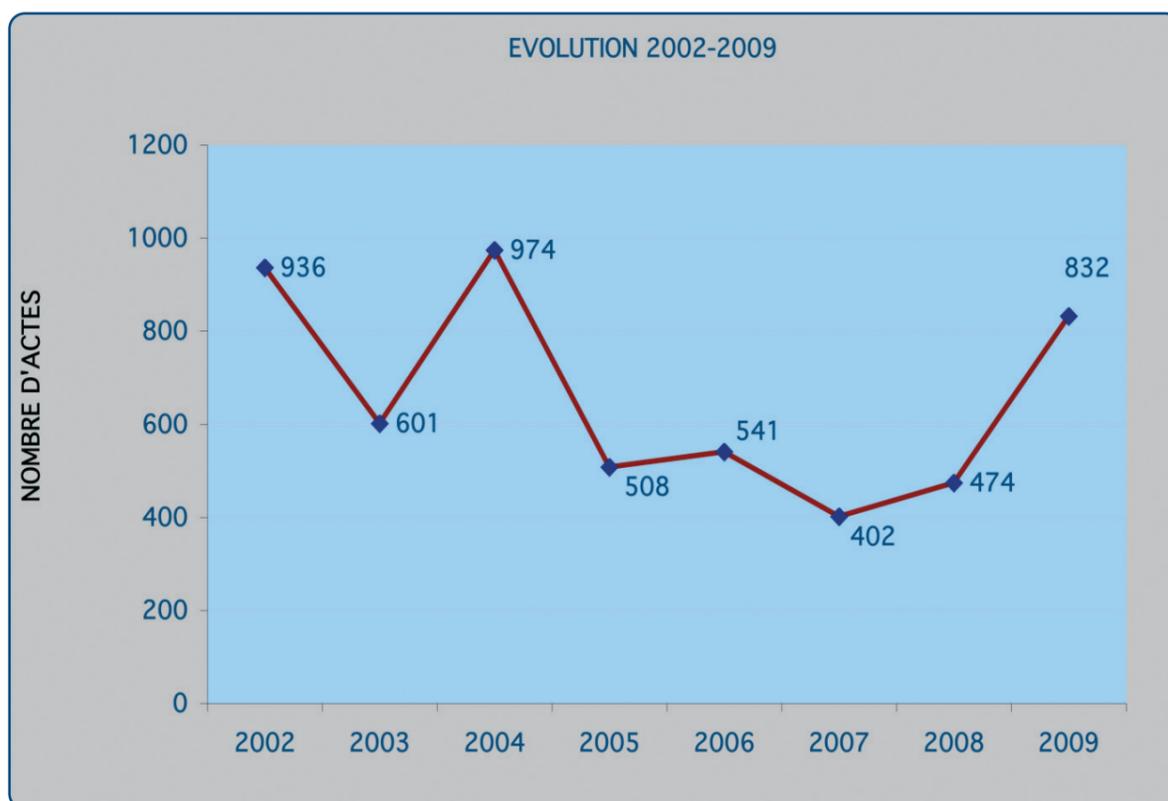
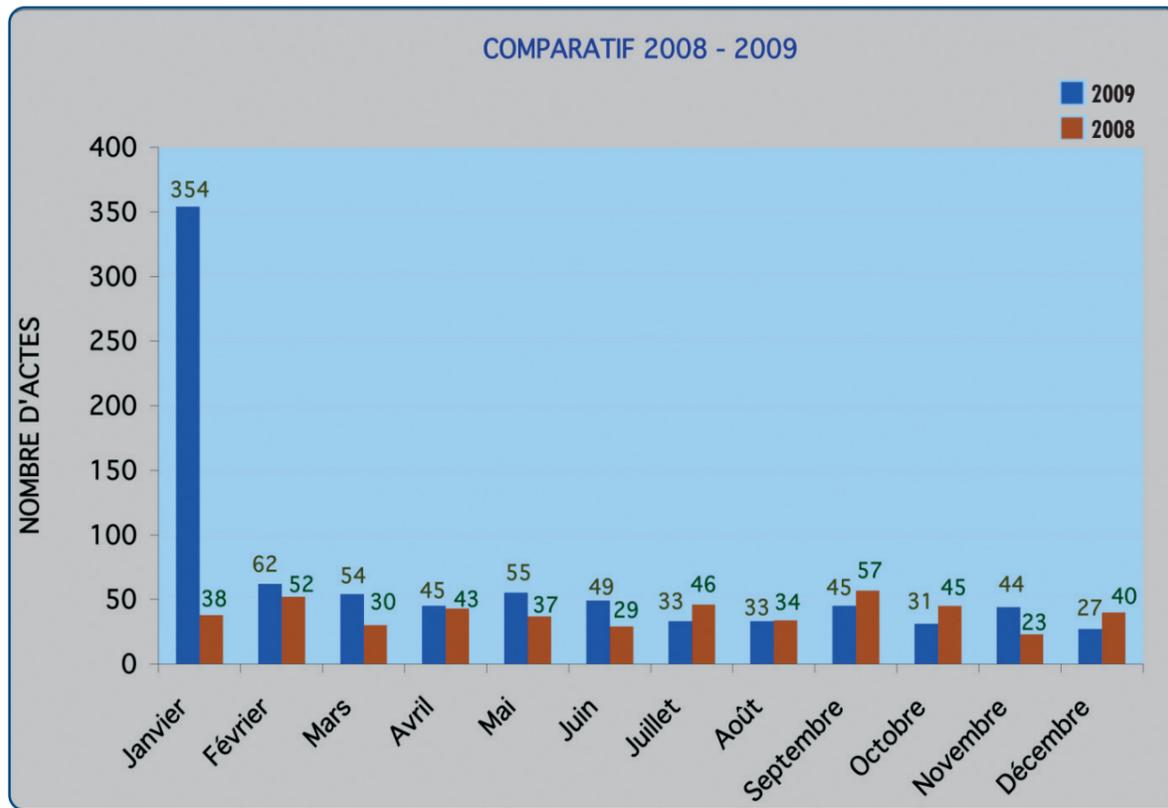
| Types d'actes | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Total par type d'acte |
|--|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|
| A C T I O N S | | | | | | | | | | | | | |
| Homicide ou Tentative | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Violence | 18 | 7 | 9 | 4 | 7 | 11 | 8 | 3 | 5 | 1 | 4 | 4 | 81 |
| Attentat ou Tentative | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Incendie ou Tentative | 10 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 15 |
| Dégradation /Mandalisme | 24 | 4 | 4 | 2 | 6 | 3 | 5 | 4 | 9 | 6 | 9 | 2 | 78 |
| Total des Actions 2009 | 52 | 11 | 13 | 7 | 13 | 14 | 13 | 7 | 15 | 8 | 13 | 8 | 174 |
| <i>Rappel Actions 2008</i> | 7 | 16 | 10 | 16 | 16 | 12 | 17 | 7 | 14 | 16 | 5 | 14 | 150 |
| M E N A C E S | | | | | | | | | | | | | |
| Propos,geste menaçant | 88 | 15 | 19 | 13 | 22 | 13 | 6 | 18 | 14 | 10 | 8 | 3 | 229 |
| démonstration injurieuse | 24 | 10 | 6 | 3 | 4 | 4 | 3 | 1 | 2 | 2 | 6 | 4 | 69 |
| Tract et courrier | 190 | 26 | 16 | 22 | 16 | 18 | 11 | 7 | 14 | 11 | 17 | 12 | 360 |
| Total des Menaces 2009 | 302 | 51 | 41 | 38 | 42 | 35 | 20 | 26 | 30 | 23 | 31 | 19 | 658 |
| <i>Rappel Menaces 2008</i> | 31 | 36 | 20 | 27 | 21 | 17 | 29 | 27 | 43 | 29 | 18 | 26 | 324 |
| TOTAL DES MENACES ET DES ACTIONS 2009 | 354 | 62 | 54 | 45 | 55 | 49 | 33 | 33 | 45 | 31 | 44 | 27 | 832 |
| <i>Rappel Total 2008</i> | 38 | 52 | 30 | 43 | 37 | 29 | 46 | 34 | 57 | 45 | 23 | 40 | 474 |

Sources S.P.C.J. et Ministère de l'Intérieur



CHIFFRES ET GRAPHIQUES





06 | 07





**METHODOLOGIE
ET
COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES**



RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN FRANCE • ANNÉE 2009



MÉTHODOLOGIE

Le SPCJ présente depuis de nombreuses années le bilan annuel des actes antisémites enregistrés en France et établit des statistiques trimestrielles.

Les chiffres comptabilisés résultent du recensement des actes antisémites répertoriés par le Département d'Aide aux Victimes du SPCJ. S'y ajoutent les informations transmises par le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur, avec lequel ce même département opère un recoupement rigoureux sur la base d'une classification commune de ces actes.

Ces échanges réguliers avec le Ministère de l'Intérieur et l'exigence du Département d'Aide aux Victimes dans la vérification du caractère antisémite avéré de l'acte, sur la base de plaintes ou mains courantes déposées auprès des services de police et transmises par les victimes, permettent d'établir un recensement fiable.

Cette rigueur a pour désavantage d'exclure les actes portés à la connaissance du SPCJ, mais pour lesquels les victimes n'ont pas souhaité porter plainte. Ce qui signifie qu'un certain nombre échappe à tout recensement.

Aussi, l'approche actuelle ne prétend donc pas à l'exhaustivité des actes et il faut donc appréhender les chiffres présentés ici comme étant en deça de la réalité. Ils sont néanmoins le reflet fiable des tendances.

COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES

L'année 2009 a été particulièrement marquée par une recrudescence des actes antisémites en France. Le total de ces actes, tel qu'il



Source Internet

résulte du recensement du « Département d'Aide aux Victimes » du SPCJ et du Ministère, atteint le chiffre de 832, toutes catégories confondues, un niveau jamais atteint depuis 2004 où 974 actes antisémites avaient été recensés par le Ministère de l'Intérieur. Ce chiffre indique une hausse globale de près de 76 % par rapport à l'année 2008 au cours de laquelle un total de 474 actes avait été recensé. Cette forte hausse de 2009 s'explique par une montée en puissance des incidents antisémites au mois de janvier 2009, au cours duquel 354 actes ont été comptabilisés.

Les « Actions », au nombre de 174 (contre 150 en 2008), ont subi une hausse de 16 % et les « Menaces » au nombre de 658 (contre 324 en 2008) ont vu leur chiffre doubler.

08 | 09



METHODOLOGIE ET COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES

ACTIONS

Dans la catégorie des « Actions », les violences se montent à 81 et représentent à elles seules près de la moitié des incidents. Une relative constance dans les violences, au nombre de 83 en 2008, est constatée.

Les actes de vandalisme et les dégradations au nombre de 78 sont représentés dans la même proportion et sont quant à eux en hausse de 22 %, (64 incidents enregistrés en 2008). Ceux-ci ont principalement visé des biens privés pour 35 faits (vol de mezouza/dégradation de véhicule) ou des bâtiments communautaires pour 25 incidents, en majorité des synagogues dans 18 cas. On relève également 7 dégradations de cimetière sur l'ensemble de l'année.

Les personnes physiques demeurent toujours les premières cibles des agresseurs, actions et menaces confondues. Les violences et les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses se montent à 310 faits, soit près de 38 % du total des actes recensés.

A l'examen des violences seules, un pourcentage élevé d'agressions envers des mineurs se dégage, représentant près d'un tiers de celles-ci. Elles sont dans la majorité des cas commises avec une extrême violence et par des agresseurs du même âge sans distinction de sexe.

A noter également une forte progression dans la classification « Incendie ou tentative » : 15 incidents ont été recensés en 2009 (contre 3 en 2008).

Les 2/3 de ces incidents ont eu lieu en janvier. Un total de 9 synagogues ont été visées, en majorité par des cocktails Molotov.



Un fait marquant est à souligner : une « voiture bélier » en flammes a été lancée contre une synagogue pendant un office à Toulouse.

MENACES

En ce qui concerne la catégorie « Menaces », la majorité des faits est représentée par les « Inscriptions » qui se montent à 360, soit 55 % de ces actes.



Sur 230 inscriptions identifiées sur toute l'année 2009 :

>102 sont directement liées au conflit au Proche Orient : « Mort à Israël » « Vive la Palestine, sales Juifs dehors » « Israël = Nazi » « Bâtards de juifs, tueurs d'enfants »

>128 font quant à elles référence à l'extermination des Juifs pendant la Shoah « Je remercie Hitler d'avoir exterminé des millions de Juifs » ou encore « Hitler aurait dû vous transformer en savon » « Vive les chambres à gaz » « Hitler avait raison » « Juden raus » accompagnées de symboles nazis principalement des croix gammées.



Les « Propos, gestes menaçants ou démonstrations injurieuses » s'élèvent à un total de 229. L'identification de la teneur des propos sur 79 incidents a révélé que 44 faisaient référence au même conflit et 35 à la Shoah.

Dans la catégorie des « Menaces », le total des « Inscriptions » se monte à 170 et représente 48% de ces faits. Sur 90 inscriptions identifiées, 12 ont porté sur le conflit au Proche-Orient et 78 sur la Shoah avec une multiplication de croix gammées.

FÉVRIER À DÉCEMBRE 2009

Pour mieux appréhender le phénomène dans l'étude des statistiques, le mois de janvier a délibérément été isolé : une étude comparative des chiffres sur la période allant de février à décembre 2009 est présentée. Un chapitre de ce document lui est d'ailleurs consacré (pages 18-19).



Le nombre total des actes antisémites sur ces 11 mois est de 478 toutes catégories confondues.

Les propos et démonstrations injurieuses, s'élèvent à 141 sur la période et représentent 40 % des incidents enregistrés.

Ce chiffre indique une hausse globale de 10 % par rapport à la même période de 2008 où 436 avaient été enregistrés.

Alors que la banalisation de certains propos injurieux tels que « sale juif » continue d'être constatée, les allusions aux Juifs et à l'argent, et les agressions crapuleuses qui y étaient liées, ont quant à elles quasiment disparu. A souligner, les allusions à Fofana, le cerveau du Gang des Barbares, qui ont fait leur apparition lors de certaines tentatives d'intimidation envers des victimes. Ces allusions restent encore très isolées.

Alors qu'une baisse des « Actions » de l'ordre de 14 % (122 contre 143) est constatée, les « Menaces » accusent une hausse de 22% (356 contre 293).

En ce qui concerne la catégorie « Actions », les violences, au nombre de 80 en 2008, s'élèvent à 63 en 2009 et nous constatons une baisse significative de celles-ci de l'ordre de 21 %.

L'examen de la courbe annuelle des chiffres suscite un commentaire particulier sur les mois qui ont suivi l'explosion des actes de janvier. En effet, une nette tendance à la hausse (+39%) s'en dégage sur la période allant de février à juin comparativement à la même période de 2008. Une tendance à la baisse s'amorce à partir de juillet et se confirme manifestement à partir de septembre jusqu'à son terme, avec toutefois une nouvelle poussée en novembre, sans raison particulière.

Toutefois, les personnes physiques restent encore les premières victimes, actions et menaces confondues. Les violences et les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses se montent à 204 faits, soit 43 % des 478 actes recensés sur la période.





ANALYSE 2009

A la lecture des chiffres, un constat s'impose : l'année 2009 **est particulièrement inquiétante**, quant au nombre d'actes antisémites recensés. (832). Tandis que la situation tendait à se stabiliser puisqu'elle montrait une baisse générale des actes de 2006 à 2007 et une invariabilité de 2007 à 2008, (restant à un niveau néanmoins préoccupant puisque dix fois supérieur aux moyennes des années 1990), elle subit cette année une réelle dégradation.

Ce que nous avons constaté depuis 2004, à savoir une certaine dé-corrélation entre l'actualité du Proche-Orient et le nombre des actes antisémites commis sur le territoire français se voit infirmé cette année au premier abord.

Le nombre d'actes recensé au seul mois de janvier atteint presque celui du total des actes de toute l'année 2008 (832 contre 474). La guerre entre Israël et le Hamas a constitué une circonstance aggravante majeure de la détérioration de la situation.

Mais se borner à cette interprétation des chiffres relèverait d'une approche incomplète. Il faut considérer la totalité des éléments à prendre en compte pour appréhender de manière fiable et crédible l'ensemble du phénomène d'antisémitisme en France. Cette exigence incite à replacer le mois de janvier dans un contexte général et à ne pas tomber dans l'écueil consistant à limiter l'analyse aux données chiffrées de ce seul mois.

Les mécanismes structurels qui ont permis l'explosion des actes en janvier ont une existence antérieure. Ils ont trouvé la voie d'expression naturelle de leurs rouages dans la situation de conflit entre Israël et le Hamas en janvier dernier.

L'observation des actes antisémites du mois de janvier et des dérives de tous types de la mobilisation anti-israélienne de ce même mois permet d'établir distinctement le lien entre les deux phénomènes.

Ces dérives ont ouvert la voie à de nombreuses attaques antisémites visant biens et personnes. La parole antisioniste, galvanisée et légitimée par un certain élan populaire anti-israélien s'est libérée, s'exprimant parfois avec violence contre la communauté juive de France. Cette tendance s'est confirmée au fil des mois qui ont suivi.

Dérives et explosion des actes hostiles n'ont été possibles que parce qu'un terreau fertile à ce type de nuisances existait au préalable.

L'examen des inscriptions et insultes, prises en compte dans la catégorie des menaces, indique que les références à la Shoah sont toujours très présentes («Hitler aurait dû vous transformer en savon», « vive les chambres à gaz »).

Elles sont parfois mêlées aux termes de dénonciation du sionisme et du peuple israélien en général, mais souvent totalement indépendantes (163 liées à la Shoah et 146 liées au conflit au Proche Orient), ce qui confirme que l'antisémitisme « traditionnel », non corrélé à un antisionisme avéré, subsiste.

En revanche les termes relatifs aux poncifs plus classiques de l'antisémitisme historique tels que celui « des juifs et l'argent » sont moins visibles cette année.

Autre constat, la population concernée par ces actes a tendance à rajeunir.

ANALYSE 2009

Les collégiens ont maintenant leur place dans les statistiques (auteurs et victimes) à côté des lycéens, auparavant déjà présents.

Le malaise qui transparait de ces chiffres et plus globalement du ressenti de la communauté juive, est à déplorer.

Cette année a aussi été le théâtre du procès du « Gang des barbares », épreuve psychologique douloureuse pour l'ensemble de la population juive de France.

LES DÉRIVES ET LEUR SUITE

La tournure très particulière qu'a pris l'activité anti-sioniste dans le pays au cours des mois passés est incontestable. Cette année a vu un regain d'activisme remarquable et c'est surtout sa radicalisation dans certains cas qui mérite d'être soulignée. La situation a pris une dimension et une teneur nouvelles.

Les dérives les plus marquantes du mois de janvier sont clairement illustrées par les actions de groupes émanant des cortèges de manifestants qui ont eu la volonté d'attaquer les synagogues les plus proches, animés d'une haine affichée.

Par exemple à Strasbourg le 17 janvier une cinquantaine de manifestants se rendent à la synagogue aux cris de « mort aux juifs ». A Metz le 3 janvier pendant une manifestation pro-palestinienne 200 jeunes se sont rendus devant la synagogue aux cris de « Israël assassin ».

La vague anti-israélienne, qui a connu son apogée au mois de janvier, est solidement installée et a investi de nombreuses sphères, politiques, sociales, associatives, scolaires...

De nombreux éléments qui marquent l'activité des mouvements antisionistes au cours de l'année 2009 découlent directement, ou indirectement, des violentes dérives de la mobilisation généralisée contre l'Etat d'Israël du mois de janvier.



Drapeau du Hezbollah souvent brandi dans les manifestations de janvier 2009

La Liste Antisioniste aux Européennes de juin, les opérations de boycott qui se multiplient, les nombreuses mobilisations en faveur de la mosquée Al Aqsa, la célébration dans les rues de Paris de la journée d'Al Qods, la venue d'un membre du Hezbollah à la Sorbonne, la relaxe du Parti Solidaire Français pour ses affiches antisionistes, en sont les conséquences les plus visibles, mais l'énumération est loin d'être exhaustive.

Quelques exemples et faits marquants

La Liste Anti Sioniste, qui a participé aux élections européennes de juin 2009 est une particularité française, et une conséquence directe de la mobilisation en France durant l'opération Plomb durci. Le parti, a réalisé 1,30% en Ile de France (36 398 voix), seule circonscription où il s'était présenté.



Banderole : "Soutien au Hamas et à la résistance armée"

La Liste s'est fait le catalyseur de toutes les haines antisionistes qui se sont librement manifestées durant le mois de janvier.

Ses alliances avec l'extrême droite ont favorisé en grande partie la décrédibilisation de la liste auprès de l'électorat des quartiers populaires. Même si les pourcentages de certains quartiers difficiles à forte population issue de l'immigration demeurent inquiétants, la marginalité liée à la mixité politique de la liste - alliage impossible - a freiné son influence.

La relaxe du Parti Solidaire Français est aussi l'un des signes de ce phénomène. Les affiches « Le Sionisme c'est la Gangrène, on l'élimine ou on en crève » distribuées en Ile de France par le groupe d'extrême droite ont fait l'objet d'une procédure juridique.

Poursuivi par la ville de Courbevoie pour incitation à la haine, le parti a été relaxé par le tribunal de Nanterre.

Pourtant peu visible, un événement en particulier, est également à relever. Pour la première fois, la célébration de la journée d'Al Qods a eu lieu dans les rues de la capitale le 18 septembre 2009.

Il s'agit, rappelons-le, de la journée de « déjudaisation de Jérusalem », initiée par l'Iran au moment de la révolution islamique et célébrée chaque année par les communautés chiites des pays musulmans, célébrations qui donnent lieu à de violentes manifestations antisémites.

Jusque-là, en Europe, l'événement avait été importé en Allemagne, en Grande Bretagne et en Suède mais en France seules les villes de Strasbourg et d'Argenteuil l'avaient vu relayé. Passé presque inaperçu puisque le nombre de participants demeure limité (moins de 300 personnes) et ayant connu un impact médiatique très restreint, l'événement doit pourtant être souligné. Il est un des symptômes du phénomène global.

ANALYSE 2009

Les manifestations organisées en faveur de la « défense » de la mosquée Al Aqsa de Jérusalem en sont symptomatiques elles aussi à plusieurs titres. La première manifestation à Paris dont le thème est spécifiquement celui-ci date du mois de mai 2009.

Ces démonstrations, à la portée symbolique et religieuse forte, s'inscrivent de plein fouet dans la nouvelle tendance constatée pendant la mobilisation du mois de janvier, à savoir la forte pénétration de la sphère religieuse dans les actions de défense de la Palestine.

Elles excluent presque d'emblée les militants non musulmans ainsi que ceux qui avaient choisi de défiler en janvier au nom de valeurs « humanitaires » et non pas religieuses. Ces manifestations, où l'on fustige Israël, ont été particulièrement nombreuses cette année et ont permis à leurs auteurs de ne pas relâcher la mobilisation.

L'avènement d'une grande union généralisée contre le sionisme n'est pas imminent mais des dégâts considérables ont cependant été commis cette année, dont seules sont mesurables les répercussions déjà visibles.

Autre enseignement qui découle directement de la mobilisation durant Plomb durci et de ses multiples implications : **les manifestations organisées**, bien qu'elles demeurent limitées quant au nombre de participants, **sont plus nombreuses et plus radicales**.

Même si ces événements revêtent parfois un caractère restreint, l'analyse des faits aujourd'hui prouve que les conséquences de ces nouvelles démonstrations sont indéniables.

Nous déplorons **le passage à un niveau supérieur sur l'échelle des actions de délégitimation de l'Etat d'Israël et le climat hostile à l'encontre de la communauté juive de France qui en découle**.

CONCLUSION

Le bilan de l'année 2009 éclaire sur l'état général de la mouvance antisioniste radicale en France et ses répercussions sur les manifestations d'antisémitisme.

L'année 2009 marque indiscutablement un échec de la tentative exprimée l'an passé de regrouper tous les antisionistes les plus extrêmes au sein d'une mouvance générale allant de l'extrême droite à l'extrême gauche illustrée notamment par la Liste Antisioniste.

Néanmoins nous constatons une recrudescence et une radicalisation des actions.





**FOCUS
SUR JANVIER 2009**

FOCUS SUR JANVIER 2009

Vous trouverez sur cette page quelques extraits de la liste des actes antisémites recensés durant le mois de janvier 2009

ACTIONS

VIOLENCE

Lundi 5 janvier 2009 - VILLIERS LE BEL (95400)

Une adolescente de 14 ans a été agressée par des élèves de son collège. Des insultes antisémites et des menaces ont été proférées « sale juive, ta mère la sale juive, sale israélienne » « Tu vas payer pour ce que font les israéliens à Gaza » « Tu diras à tes frères juifs qu'on ne laissera pas faire ». Elle a été ensuite projetée à terre et frappée à coups de pied brisant ses lunettes.

Samedi 10 janvier 2009 - STRASBOURG (67000)

Un jeune homme de confession juive, portant kippa, a été insulté « sale juif » et a reçu plusieurs coups de poing dans le visage et dans les côtes.

Jeudi 15 janvier 2009 - FONTENAY SOUS BOIS (94120)

Un jeune homme a été agressé par deux individus cagoulés qui ont tenté de lui voler son véhicule sous la menace d'un couteau. Voyant qu'il portait un signe religieux ils l'ont frappé de 4 coups de couteau et proféré des insultes antisémites « les juifs doivent tous mourir ». Il a été transporté à l'hôpital. Fortement choqué et souffrant d'un traumatisme crânien et de troubles de la vue.

Jeudi 22 janvier 2009 - VINCENNES (94300)

Un jeune de confession juive s'est fait agresser, insulté de "sale juif" et sa kippa brûlée.

INCENDIE OU TENTATIVE

Lundi 5 janvier 2009 - TOULOUSE (31000)

Vers 22 h, une voiture bélier en flammes a été lancée contre une synagogue. Dix personnes se trouvaient à l'intérieur. Pas de blessé.



Dimanche 11 janvier 2009 - BISCHHEIM (67800)

Trois cocktails Molotov ont été lancés contre l'oratoire. Dégâts matériels sur la façade.

Dimanche 11 janvier 2009 - SAINT DENIS (93200)

Neuf cocktails Molotov ont été lancés contre la synagogue. D'autres ont été retrouvés sur le toit. Vitres cassées et façade noircie. L'un des cocktails a provoqué un début d'incendie sur la façade d'un restaurant casher attenant. Intervention des pompiers.

Jeudi 15 janvier 2009 - VILLENEUVE SAINT GEORGES (94190)

Une porte d'accès à la synagogue a été endommagée par un incendie. Un liquide inflammable a été déversé et le feu a été mis. La porte a été calcinée et des murs ont été noircis. Pas de victime.



Samedi 17 janvier 2009 - HAYANGE (57650)

Un cocktail Molotov a été lancé contre la synagogue provoquant un début d'incendie. Un autre, non utilisé, a été retrouvé non loin de la synagogue.



DÉGRADATION / VANDALISME

Lundi 12 janvier 2009 - MARSEILLE (13012)

Un impact de tir de carabine a été retrouvé sur la fenêtre d'une synagogue. L'établissement abrite également une école.

Mardi 13 janvier 2009 - LILLE (59000)

Une croix gammée de 35 x 35 peinte en rouge ainsi que l'inscription "ZOG" ont été retrouvées sur la façade de la synagogue. Le vitrail central était perforé en deux endroits et des pierres ont été retrouvées à l'intérieur de la synagogue.

**Le SPCJ est joignable toute l'année, 24/24 & 7/7 au 0 800 18 26 26
www.spcj.org**



M E N A C E S

PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE

Mercredi 7 janvier 2009 - VILLEMOMBLE (93250)

Cinq individus ont sonné dans la nuit chez une personne handicapée. Cette dernière n'a pas ouvert mais a pu observer qu'ils déchiraient un drapeau d'Israël en disant « Mort aux Juifs » faisant des signes d'égorgeement en direction de sa porte.

Samedi 17 janvier 2009 - GRENOBLE (38000)

Suite à un appel anonyme reçu chez les pompiers indiquant la présence d'une voiture piégée devant la synagogue, les personnes présentes ainsi que les habitants du voisinage ont dû être évacués.

Samedi 17 janvier 2009 - METZ (57070)

Une cinquantaine de manifestants pro palestiniens ont quitté le cortège et sont allés devant la synagogue aux cris de "Israël Assassins".

INSCRIPTION

Lundi 5 janvier 2009 - SAINT FONTS (69190)

Sur la vitrine d'un magasin, appartenant à un commerçant de confession juive, une inscription « 385 morts palestiniens - 3 étoiles de David - 385 morts israéliens » a été retrouvée.

Vendredi 9 janvier 2009 - MENTON (06500)

Sur le portail de la communauté, une inscription au feutre « Gaza et mort aux juifs » a été retrouvée.

Mardi 27 janvier 2009 - ALBI (81000)

Le nord de la ville a été souillé par un très grand nombre de tags et graffitis antisémites retrouvés sur plus de dix bâtiments «Mort aux Juifs» ainsi que par des tags hostiles à la police.

ACTES ANTISEMITES REPERTORIES SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS DU 1er AU 31 JANVIER 2009

| | Types d'actes | Janvier | Rappel 2008 |
|----------------|---|------------|-------------|
| ACTIONS | Homicide ou tentative | 0 | 0 |
| | Violence | 18 | 3 |
| | Attentat ou tentative | 0 | 0 |
| | Incendie ou tentative | 10 | 0 |
| | Dégradation /Vandalisme | 24 | 4 |
| | Total | 52 | 7 |
| MENACES | Propos, geste menaçant et/ou démonstration injurieuse | 88 | 6 |
| | Tract et courrier | 24 | 4 |
| | Inscription | 190 | 21 |
| | Total | 302 | 31 |
| | TOTAL | 354 | 38 |

Sources S.P.C.J. et Ministère de l'Intérieur

18 | 19

Le SPCJ est joignable toute l'année, 24/24 & 7/7 au 0 800 18 26 26
www.spcj.org





PROCEDURES JUDICIAIRES (EXTRAITS)

Les condamnations obtenues en 2009, présentées ci-après, ont toutes été plaidées par un avocat du SPCJ, à l'exception de l'une d'entre elles. Pour certaines de ces condamnations, les faits remontent à 2008 et parfois même à 2007. Cette lenteur s'explique par les délais de l'instruction, liée aux mises en examen des agresseurs.

De nombreuses affaires ne sont malheureusement pas portées devant les Tribunaux et « classées sans suite » par les Parquets, souvent en raison de la non identification des auteurs. D'autres font parfois l'objet d'une médiation auprès d'un délégué du procureur ou d'un rappel à la loi.

A la lecture de ces condamnations, nous constatons une réelle volonté de la part du Parquet à sanctionner les auteurs d'agressions physiques ou verbales, avérées antisémites.

L'antisémitisme est une circonstance aggravante depuis la loi n°2003-88 du 3 février 2003 dite « Loi Lellouche » - Art. 132-76 (extrait) : « Les peines encourues pour un crime ou un délit sont aggravées lorsque l'infraction est commise en raison de l'appartenance ou de la non appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Depuis la loi Perben II, le délai de prescription est passé de 3 mois à un an.

CONDAMNATIONS

Audience du 8 janvier 2009

Affaire H. / Rappel des faits
13 octobre 2007 - Créteil (94)

Une jeune fille de confession juive, âgée de 14 ans, a été abordée par un groupe de filles de 13 ans environ lui demandant « si elle était juive ».

Répondant par la positive, elles ont répliqué : « alors tu n'aimes pas les arabes, nous on va casser du juif ». Une autre aurait dit : « comment vous parlez à une juive, il faut les tuer, ici c'est notre territoire ». Elle a été saisie par les cheveux. Deux la maintenaient et une troisième la tapait. Coup de pied dans le ventre et dans la poitrine puis ont tourné son collier jusqu'à étranglement. Une voiture de police en ronde s'est arrêtée mais les filles étaient déjà parties.

Mineures condamnées à un stage de citoyenneté civique et à des dommages et intérêts

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 6 février 2009

Affaire D. et C. / Rappel des faits
20 mars 2008 - Paris (75012)

En montant dans un bus, deux étudiants d'une Yeshiva ont été insultés « Heil Hitler, sales juifs » et ont fait l'objet d'un vol en numéraire et d'un billet de transport par un individu d'une vingtaine d'années.

Condamnation de l'auteur des faits à verser 20 euros à chacune des victimes et 200 euros au titre de l'Article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 13 février 2009

Affaire S. / Rappel des faits
18 juillet 2008 - Paris (75001)

Une adolescente de 13 ans et sa mère ont été agressées verbalement par deux jeunes filles. Elles ont subi des insultes « sales juives » puis la jeune victime a été bousculée et malmenée. Ces faits se sont déroulés devant la Préfecture de Police et les jeunes filles ont été interpellées.

Condamnation des 2 prévenues à 300 euros d'amende, 1 euro de dommages et intérêts et 300 euros au titre de l'article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

PROCÉDURES JUDICIAIRES

Audience du 21 avril 2009

Affaire B. / Rappel des faits

27 février 2009 - Nimes (30000)

En visite dans un hôpital, un rabbin de la communauté a été agressé une première fois verbalement dans le hall par trois jeunes qui ont hurlé « *Rabbi Jacob* » à plusieurs reprises. Sur le parcours, en rentrant à son domicile, le conducteur d'un véhicule a klaxonné et au moment de repartir, la passagère lui a fait deux gestes obscènes. Changeant de rue, un autre véhicule et l'un des occupants lui a crié « *Heil Hitler* ». En continuant son chemin, à nouveau deux passants ont crié dans sa direction « *Vive la Palestine, Israël assassin* ».

L'auteur a été condamné à 4 mois de prison avec sursis, 500 euros de dommages et intérêts et 600 euros au titre de l'article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 30 avril 2009

Affaire B. / Rappel des faits

7 avril 2007 - Villeurbanne (69)

Alors qu'ils se rendaient à la synagogue, deux frères portant la kippa ont été interpellés par un individu qui, après avoir récupéré son véhicule, a foncé sur eux. L'un d'eux a pu esquiver le véhicule. Le second a été percuté de plein fouet et projeté au-dessus du véhicule. La victime transportée aux urgences a eu une première ITT de 15 jours.

Condamnation de l'auteur à :

10 mois de prison ferme et 14 mois avec sursis

Pour la première victime :

2 000 euros de dommages et intérêts pour préjudice moral, 1 500 euros au titre du préjudice de la souffrance et 2 621 euros au titre du préjudice économique (perte de salaire)

Pour la seconde victime :

1 000 euros au titre du préjudice moral et 1 200 euros au titre de l'article 475-1 du CPP pour les deux victimes

Audience du 29 septembre 2009

Affaire R. / Rappel des faits

2 mars 2008 - Paris (75002)

Alors qu'il se trouvait à Opéra avec deux amis, un jeune homme de confession juive a été agressé physiquement par des jeunes à coups de casque. Il a été conduit pour être soigné à l'hôpital. Blessures aux pommettes, hématome à l'œil gauche, points de suture au cuir chevelu et à l'arcade gauche. ITT de 5 jours.

L'auteur a été condamné à 3 mois de prison avec sursis et 1500 euros de dommages et intérêts et 350 euros article 475-1 CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 5 novembre 2009

Affaire A. / Rappel des faits

27 Septembre 2009 - PARIS (75012)

Un jeune homme de confession juive rejoint une amie et la retrouve en présence de deux individus qui lui demandent son portable et son portefeuille. Voyant son identité, ils l'humilient et lui demandent de baisser son pantalon pour « *voir sa petite bi.. de juif* ». Le laissent partir en lui crachant dessus et en lançant des pierres dans sa direction.

Condamnation de l'un des agresseurs, majeur, à 6 mois de prison avec sursis, 160 heures de TIG et 350 euros au titre de l'article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 9 novembre 2009

Affaire B. / Rappel des faits

Un couple de confession juive, âgé de 80 ans, subit des insultes de la part d'une de leurs voisines « *sales juifs, retournez en Israël* ».

La prévenue a été condamnée à une amende de 250 euros, 500 euros au titre des dommages et intérêts et 350 euros au titre de l'article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ



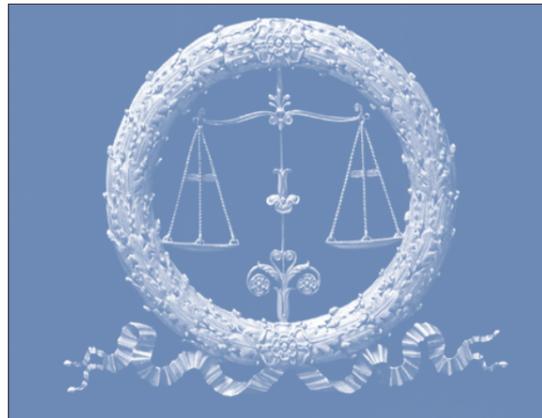
Audience du 4 décembre 2009

Affaire C. / Rappel des faits
9 août 2009 - Montreuil (93100)

Une femme de confession juive a été insultée et a subi des violences physiques de la part du concubin de sa fille. Contusions, dents cassées et 8 jours d'ITT.

Délibéré le 5 février 2010

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

**Audience du 11 décembre 2009**

Affaire G. / Rappel des faits
26 septembre 2009 - Paris (75011)

Suite à une altercation avec une cliente, un commerçant et son épouse ont été insultés par cette dernière « vous pouvez aller mourir dans les fours ».

La prévenue a été condamnée à 1 000 euros d'amende avec sursis, 200 euros de dommages et intérêts pour chacune des victimes et 150 euros au titre de l'article 475-1 du CPP

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

insultes antisémites de la part d'un client.

Délibéré le 15 janvier 2010

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 18 décembre 2009

Affaire A. / Rappel des faits
25 mai 2009 - Aubervilliers (93300)

Un jeune homme de confession juive, portant l'habit traditionnel, a subi des insultes antisémites et a été agressé physiquement par un individu attablé à une terrasse de café. Coups de poing, blessures légères. 4 jours d'ITT.

L'agresseur a été condamné à 70 heures de TIG, 500 euros de dommages et intérêts et 200 euros au titre de l'article 475-1 du CPP.

Médiation du 15 décembre 2009

Affaire P. / Rappel des faits
7 septembre 2007 - Nice (06000)

Une personne de confession juive subit régulièrement des insultes antisémites de la part d'un voisin. Ce dernier l'a traité de « sale juif » en présence de témoins.

Aucun accord n'a été conclu. Affaire renvoyée devant le Tribunal correctionnel.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Notes : TIG Travaux d'Intérêt Général

Extrait du contenu de l'Article 475-1 du CPP -
 « Le Tribunal condamne l'auteur de l'infraction à payer à la partie civile la somme qu'il détermine, au titre des frais non payés par l'Etat et exposés par celle-ci. Le tribunal tient compte de l'équité ou de la situation économique de la partie condamnée. Il peut même d'office, pour des raisons tirées des mêmes considérations, dire qu'il n'y a pas lieu à cette condamnation ».

22 | 23



Service de Protection de la Communauté Juive

Témoign ou victime d'un acte antisémite ?



**maintenant sur :
www.spcj.org**

24h/24, 7j/7, le SPCJ veille...

▶ N° Vert 0 800 18 26 26

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



WWW.SPCJ.ORG



**Le SPCJ est joignable
toute l'année 24/24 et 7/7**



0 800 18 26 26



www.spcj.org

Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)

